

Politique éducative 1^{er} degré département de la Haute-Loire

<i>Grandes orientations</i>	<i>Orientations pédagogiques pour accroître la réussite des élèves et accompagner les maîtres</i>	<i>Objectifs cibles</i>
Axe 1 : Affirmer le pilotage pédagogique		
<p>Renouveler les pratiques professionnelles et engager le projet collectif sur les chemins de l'innovation</p> <p>2.2 Limiter les ruptures en favorisant la continuité des apprentissages entre les cycles</p> <p>Renforcer l'observation, l'analyse et la régulation du travail pédagogique par les corps d'inspection</p>	<p>1.1 Affirmer le pilotage pédagogique pour conduire tous les élèves à la maîtrise des compétences de base</p> <p>1.2 Développer la pratique des conseils de maîtres de cycle, (notamment au cycle 2 en intégrant la classe de grande section maternelle) comme vecteur d'analyse des résultats des acquis des élèves et d'orientations en matière d'enseignement</p> <p>1.3 Développer l'usage optimal des évaluations tout au long du curriculum dispensé aux élèves</p> <p>1.4 Développer les activités de liaisons entre les écoles d'un secteur de collège et le collège concerné</p>	<p>Optimiser le fonctionnement des instances de pilotage pédagogique et éducatives existantes (groupes départementaux de réflexion pédagogique, conseils des maîtres, de cycles)</p> <p>Assurer la validation des compétences du socle et développer les dispositifs d'observation et d'individualisation (suivi des compétences, analyse des évaluations nationales, lien avec le dispositif d'aide personnalisée, mise en place du LPC)</p> <p>Accompagner le travail des équipes en faisant évoluer la démarche d'inspection (accompagnement par les équipes de circonscription, évaluation d'écoles, inspections individuelles, élaboration de parcours de formation au sein de la circonscription et du département)</p> <p>Développer et donner du sens aux réunions de suivi (CM2/6^{ème} avec plan de travail sur 3 ans)</p>

Grandes orientations	Orientations pédagogiques pour accroître la réussite des élèves et accompagner les maîtres	Objectifs cibles
Axe 2 : Garantir la continuité des parcours		
<p>Décliner des stratégies pédagogiques en phase avec les évolutions technologiques</p> <p>Mettre en place l'école du socle dans le cas notamment de proximité géographique école/collège</p> <p>Structurer les réseaux d'écoles, rompre l'isolement des équipes éducatives et permettre une utilisation optimale des compétences</p> <p>Généraliser les ENT 1^{er} degré qui favorisent l'accès à des ressources et à des données</p>	<p>2.1 Appuyer l'apprentissage initial de la lecture sur une connaissance solide et progressive du code grapho-phonétique et des stratégies de compréhension</p> <p>2.2 Mettre en valeur des éléments nécessaires de la compréhension de l'écrit à chaque stade du processus d'enseignement (conception en amont, mise en oeuvre en classe)</p> <p>2.3 Donner et faire acquérir explicitement aux élèves les moyens d'automatiser des techniques de traitement méthodique des tâches scolaires</p> <p>2.4 Intégrer tous les enseignements disciplinaires dans une démarche de développement du capital de culture générale de chaque élève</p> <p>2.5 Développer la construction intellectuelle d'une démarche d'investigation au service d'une méthodologie de résolution de problèmes</p> <p>2.6 Améliorer la qualité de l'enseignement de la première langue vivante étrangère à l'école primaire</p> <p>2.7 Développer la maîtrise usuelle de l'outil informatique en intégrant son usage chaque fois que possible comme outil ordinaire des enseignements. Dans cette optique, commencer la validation du B2i dès la maternelle pour l'achever au cours du cycle 3</p> <p>2.8 Généraliser l'adoption et l'usage des livrets scolaires numériques comme documents de synthèse du curriculum scolaire de chaque élève de la maternelle au CM2</p>	<p>Accompagner les élèves dès leur plus jeune âge dans le cadre du DAP et réduire le nombre d'élèves en grandes difficultés à l'arrivée en 6^{ème} en articulant le travail au sein de la classe et avec le réseau <i>Indicateur de réussite : amélioration du pourcentage de maîtrise du palier 2</i></p> <p>Diminuer le taux de redoublement à l'école élémentaire</p> <p>Améliorer la qualité de l'enseignement de la première langue vivante étrangère à l'école <i>Indicateur de réussite : amélioration du pourcentage d'obtention du niveau A1 du CECRL</i></p> <p>Développer la maîtrise usuelle de l'outil informatique <i>Indicateur de réussite : amélioration du pourcentage d'obtention du nouveau B2i école</i></p> <p>Confronter les élèves à des expériences variées afin d'asseoir des connaissances et de valider des compétences (sociales, culturelles, méthodologiques)</p>

	<p>Prévenir les difficultés ; répondre aux déficits constatés et aux besoins éducatifs particuliers</p> <p>2.9. Élaboration de dispositifs d'aide personnalisée adaptés</p> <p>2.11. Au sein de chaque classe, prévenir la difficulté scolaire par des pratiques pédagogiques simples mais efficaces</p> <p>2.12. Diffuser et éclairer le concept d'élèves à besoins éducatifs particuliers</p> <p>Scolariser tous les enfants handicapés</p> <p>2.13. – Organiser les évolutions nécessaires au fonctionnement de la MDPH et permettre aux écoles de respecter les prescriptions de la Loi .</p> <p>2. 14. - Améliorer la réponse aux besoins de compensation du handicap</p>	<p>Objectifs cibles</p> <p>Révision annuelle de chaque P.P.S. y compris pour les élèves orientés vers les établissements médico-sociaux</p>
<p>Grandes orientations</p>	<p>Orientations pédagogiques pour accroître la réussite des élèves et accompagner les maîtres</p>	<p>Objectifs cibles</p>
<p>Axe 3 : Adapter l'offre de formation</p>		
<p>Faire évoluer le maillage du territoire éducatif pour améliorer l'efficacité et la pertinence de l'offre de formation</p> <p>Renforcer les partenariats et la communication entre les différents acteurs</p>	<p>3 - Animer le territoire départemental</p> <p>3.1 – Coordonner et expliquer la formation et ses dispositifs Maintenir les offres de formation en cohérence avec les priorités nationales Doivent s'imposer une plus grande complémentarité et une cohérence entre ce qui est mis en œuvre aux différents niveaux de formation ; les ressources offertes aux enseignants et les initiatives qui sont prises pour dynamiser les pratiques doivent être coordonnées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau des écoles... • Au niveau des partenaires dont les collectivités territoriale • Au niveau de l'inspection académique et des circonscriptions • Au niveau des parents <p>.</p> <p>3.2 – Utiliser le projet d'école comme objet et outil de pilotage de l'action éducative locale. L'année 2012 devrait constituer un moment charnière d'écriture de nouveaux projets d'école : cela devrait permettre d'amorcer dès à présent une réflexion sur</p>	<p>Favoriser la mise en réseaux d'écoles</p> <p>Inciter et accompagner les projets d'accueil d'enfants de 2 ans à échelon communal ou intercommunal</p> <p>Communiquer sur les actions et les réussites des élèves</p> <p>Valoriser les échanges de service à l'intérieur des écoles et les initiatives entre écoles et collèges</p>

	<p>le projet d'école comme outil, tant dans sa forme, son contenu, ses usages que dans son sens (mémoire, référence pour l'évaluation, garant d'une continuité, initiale, constats et définition des priorités recentrées sur les apprentissages</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau des écoles... • Au niveau des partenaires dont les collectivités territoriales • Au niveau de l'inspection académique et des circonscriptions • Au niveau des parents <p>Favoriser les articulations entre projet d'école et évaluation d'écoles</p>	
Grandes orientations	Orientations pédagogiques pour accroître la réussite des élèves et accompagner les maîtres	Objectifs cibles
Axe 4 : Valoriser les ressources humaines		
<p>Rechercher de meilleures conditions d'exercice pour optimiser l'activité professionnelle</p> <p>Développer les compétences grâce au plan départemental ou académique de formation</p>	<p>4.1 – Mettre en place un dispositif départemental de pilotage pédagogique Il s'agit d'articuler, sous l'autorité de l'inspectrice d'académie directrice des services départementaux, les différents dispositifs de réflexion, de formation, d'accompagnement et d'impulsion de la politique départementale (équipes de circonscription, groupes départementaux, SDUR, CDDP, IUFM, autres partenaires institutionnels).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau des écoles • Au niveau des partenaires dont les collectivités territoriales • Au niveau de l'inspection académique et des circonscriptions <p>Les groupes départementaux pilotés par les I.E.N. sont les suivants : a) analyse et exploitation des évaluations nationales et des repérages, b) usages pédagogiques des TUIC, c) démarche d'investigation dans un contexte de résolution de problèmes (sciences / mathématiques.) , . d) enseignement d'une langue vivante étrangère e) approches culturelles : EPS, arts visuels, éducation musicale. f) groupe « école maternelle » piloté par l'IEN maternelle académique g) projet PARLER h) groupe de formateurs ASH</p> <p>Rôle des groupes départementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assurer une veille pédagogique dans le domaine visé par le groupe départemental • élaborer et/ou diffuser des ressources dans le département • participer à la définition du cahier des charges de la formation continue des 	<p>Poursuivre la politique d'accueil des stagiaires et des personnels néo titulaires</p> <p>Harmoniser au niveau académique les règles du mouvement des personnels enseignants dans le premier degré</p> <p>Conduire une politique active en vue de favoriser la promotion ou la réorientation professionnelle (IMF, ASH, directeur concours personnel de direction ou inspecteur du premier degré)</p> <p>Harmoniser les protocoles d'inspection et veiller à l'articulation inspection/formation en élaborant le cahier des charges de la formation continue</p>

	enseignants afin d'alimenter la réflexion académique <ul style="list-style-type: none">• contribuer à la journée départementale de valorisation des groupes départementaux	
--	--	--